

Membres du CSE ou du CSSCT

Formation en Santé Sécurité au Travail lors du 1^{er} mandat



Objectifs de la formation :

- Identifier les missions et moyens du CSE et du CSSCT
- Connaitre les méthodes de prévention des risques professionnels
- Identifier, évaluer les risques professionnels
- Proposer des actions pour améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail

Tous les détails au verso →



Public

Représentant du personnel
Membre su CSE ou du CSSCT
(titulaire et suppléant)



Effectifs

8 personnes maximum
par session
Individualisation possible



Prérequis

Aucun



Durée et Horaires

5 jours (35h)
8h30-12h Et 13h30-17h
Accessible en 30 jours



Validation

Attestation
de formation



Animateur

Expert en
prévention des risques
+ 10 ans d'expérience



Moyens

Salle de cours
Vidéo projection
Support de formation



Méthodes pédagogiques : Alternance de théorie et de pratique



Handicap : Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap
Contactez-nous pour plus de renseignements



Tarifs et Financements : 700€ HT/jour

Prise en charge par l'employeur et finançable par votre opérateur de compétence (OPCO) pour les entreprises de moins de 50 salariés.



% de Réussite (à venir)



% de Satisfaction (à venir)



Déroulé de la formation

Membres du CSE ou du CSSCT

Formation en Santé Sécurité au Travail lors du 1^{er} mandat



Généralités Prévention :

- Enjeux de la prévention des risques professionnels, cadre réglementaire et responsabilités
- Principes Généraux de Prévention (article L4121-2 du code du travail)
- Acteurs de la prévention des risques : internes et externes
- Devoir d'alerte et droit de retrait
- Interventions des entreprises extérieures

Analyse de la sinistralité

- Mécanisme d'apparition du dommage (dangers, exposition, risques, déclencheurs, dommages)
- Suivi des indicateurs (fréquence et gravité)
- Analyse des accidents de travail (5M, ITAMAMI et Arbre des causes)

Méthodologie d'évaluation des Risques et Document Unique :

- Préparation de la démarche d'évaluation des risques
- Identification des risques et évaluation des risques
- Choix des mesures de prévention (organisationnelles, techniques, humaines)
- Réalisation du plan d'action (priorisation et suivi)
- Suivi de l'évaluation, Mise à jour du Document Unique

Initiation à la prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) :

- Définitions, contexte, vocabulaire, enjeux, sinistralité des RPS
- Signaux d'alertes individuels et collectifs, Symptômes, pathologies et publics concernés
- Facteurs de RPS et intégration dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Fonctionnement du CSE :

- Rôles et missions du CSE et de la CSSCT
- Composition, Organisation et Fonctionnement des instances
- Recueil d'information lors des visites aux postes de travail
- Mise en situation et propositions sur le thème des EPI

Règlementation : La formation des membres du CSE a pour objet :



- 1° Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels ... ;
- 2° Initier aux méthodes ... pour prévenir les risques pro et améliorer les conditions de travail (article R2315-9 du Code du travail)



Métiers et débouchés :

Membre du CSE et de la CSST, Représentant du Personnel, Collaborateur désigné par l'employeur, Président du CSE